



PRÉFET DE LA CHARENTE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPÉCIAL

15 février 2017

SERVICES DE L'ÉTAT

Délégation départementale de la Charente de l'Agence Régionale de Santé

Arrêté n° DD16/CTS/2017/02-0008 du 6 février 2017 modifiant la composition du conseil territorial de santé de la Charente.

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L1434-10 ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, article 158 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des Unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

Vu le décret n°2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine,

Vu la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 1^{er} janvier 2017 et publiée au recueil des actes administratifs le 20 janvier 2017 ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu le courrier de l'Association des Maires de la Charente (AMF) en date du 13 décembre 2016, désignant M. Jean-Marc DE LUSTRAC, maire de Vars, ainsi que Mme Véronique MORISSET-ROBERT, conseillère municipale de Rouillac, en tant que titulaires, et Mme Mireille NEESER, maire de Poullignac ainsi que Mme Pascale JOUARON, maire de Champagne-Mouton, leurs suppléantes respectives ;

Vu le courrier du conseil régional de l'ordre des médecins en date du 22 décembre 2016, désignant M. le docteur Michel BACQUART en tant que titulaire et M. le docteur Jean-Claude PROVOST en tant que suppléant ;

Vu le courrier du Collectif inter-associatif Poitou-Charentes en date du 28 décembre 2016, désignant Mme Isabelle VARACHE en tant que suppléante de M. Patrick BOUTINON ;

Vu le courrier de la Fédération Hospitalière de France Nouvelle-Aquitaine en date du 18 janvier 2017, désignant M. le Docteur Rémi LOYANT, président de la CME du CH d'Angoulême, en tant que titulaire et Mme le Docteur Sabine GAUBERT, président de CME du CH de La Rochefoucauld, en tant que suppléante, ainsi que Mme Nathalie CHADEFAUD, en tant que suppléante de M. MAUFERON ;

Vu le courrier de la Fédération Hospitalière de France Nouvelle-Aquitaine en date du 2 février 2017, désignant Mme le Docteur Marie-José ROUSSEAU, présidente de la CME du CH Camille Claudel, en tant que titulaire, en remplacement de Mme le Docteur Marie-Hélène REVAULT, démissionnaire ;

Vu le courrier de la Préfecture de la Charente en date du 6 février 2017, désignant Mme Chantal PETITOT, directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, en tant que représentante de l'Etat, en tant que titulaire et Mme Karine BLANC, en tant que suppléante ;

Vu le courrier de l'association des soins palliatifs de la Charente en date du 8 février 2017, désignant Mme Françoise LEBOEUF, représentante de cette association, en tant que suppléante de Mme RAILLARD ;

Vu le courrier de la ligue de lutte contre le cancer en date du 9 février 2017, désignant M. André PREVOT, secrétaire général de cette association, en tant que suppléant de M. AUBINEAU ;

Vu le courrier du Pôle Santé du Pays d'Aigre en date du 10 février 2017, désignant Mme Christine LARRERE, infirmière libérale, en tant que suppléante de M. BUNA ;

Vu le courrier de la Délégation Régionale de la FNEHAD, en date du 13 février 2017, désignant Mme Dominique VELTEN, directrice des soins de l'HAD Mutualité Française, en tant que suppléante de Mme BARRIER ;

Vu la candidature de Mme Cécile BAUDRY, en date du 14 février 2017, en qualité de suppléante de Mme DEVAUTOUR ;

Sur proposition des autorités et institutions concernées et citées par l'arrêté du 3 août 2016.

ARRETE

Article 1er : l'article 1^{er} de l'arrêté n°2016/11-0103 du 30 novembre 2016 fixant la composition du conseil territorial de santé de la Charente est modifié comme suit :

1° Collège des professionnels et offreurs des services de santé (6 titulaires et 6 suppléants) :

a) 6 représentants des établissements de santé

Titulaire	Suppléant
M. LEON Hervé	M. TRAPEAUX Jérôme (nouvelle désignation en cours)
Mme BOUDOT-ROULAUD Nathalie	Mme JOANNES Evelyne
M. MAURY Pierre	Dr MARTEAU Catherine
Dr LOYANT Rémi	Dr GAUBERT Sabine
Dr ROUSSEAU Marie-José	Dr WICKER Jérôme
Dr CONNAULT Pascal	en cours de désignation

b) 5 représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux :

Titulaire	Suppléant
Mme DELBERNET Isabelle	Mme BESNARD Céline
M. MAUFERON Matthieu	Mme CHADEFAUD Nathalie
Mme RION CHERADI Farah	en cours de désignation
M. PREVERAUD Guillaume	Mme WILLAUMEZ Marie-France
M. BERNET Julien	M. BASSO Cyril

- c) 3 représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :

Titulaire	Suppléant
Mme BAUDET Marie-Thérèse	Mme DEVOYE Arlette
Dr BOUSSUGES Véronique	Mme ISODORO Laura
M. BOUSSARIE Alain	M. BRIE Jacques

- d) 6 représentants des professionnels de santé libéraux, dont au plus trois médecins et au plus trois représentants des autres professionnels de santé

Titulaire	Suppléant
Dr MARTIN Noël	En cours de désignation
Dr FOUCHE Christophe	Dr CHOTARD Laurent
Dr LAVIGNE Jean-Marie	En cours de désignation
M. DUSSEAU Edouard	En cours de désignation
M. BREGERE Jean-Philippe	Mme TERRADE Christelle
Mme HANTZBERG Véronique	M. BEGUIER Michel

- e) un représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

Titulaire	Suppléant
En cours de désignation	En cours de désignation

- f) 5 représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale

Titulaire	Suppléant
Mme DEVAUTOUR Nathalie	Mme BAUDRY Cécile
M. BUNA Eric	Mme LARRERE Christine
Dr BOWRING Amy	Dr MARTINEAU Jacky
1 poste vacant	1 poste vacant
1 poste vacant	1 poste vacant

- g) un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile désigné par le directeur général de l'agence régionale de santé

Titulaire	Suppléant
Mme BARRIER Nathalie	Mme VELTEN Dominique

- h) un représentant de l'ordre des médecins

Titulaire	Suppléant
Dr BACQUART Michel	Dr PROVOST Jean-Claude

2° Collège des usagers et associations d'usagers (10 titulaires et 10 suppléants) :

- a) 6 représentants des usagers des associations agréées au niveau régional ou, à défaut, au niveau national, conformément à l'article L. 1114-1

Titulaires	Suppléants
Mme RAILLARD Marie-Françoise	Mme LEBOEUF Françoise
M. GALLAND Alain	Mme ROUCHIER Christine
M. BOUTINON Patrick	Mme VARACHE Isabelle
M. MONET Daniel	M. POT Francis
Mme AYMARD Josette	M. PALLARD Jean-Luc
M. AUBINEAU Joseph	M. PREVOT André

- b) 4 représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées (sur proposition du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie)

Titulaires	Suppléants
Mme FOREST Lise	Mme COUTARD Dany
Mme BARDOU Nicole	M. LACHAUD Joël
Mme SHIPLEY Josiane	En cours de désignation
M. MARTIN Albert	En cours de désignation

3° Collège des collectivités territoriales ou de leurs groupements, du territoire de démocratie sanitaire concerné (7 titulaires et 7 suppléants)

- a) un conseiller régional

Titulaires	Suppléants
En cours de désignation	En cours de désignation

- b) un représentant de conseils départementaux

Titulaires	Suppléants
En cours de désignation	En cours de désignation

- c) Un représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile du ressort du conseil territorial de santé

Titulaires	Suppléants
Dr DUQUERROY Catherine	Mme ESCLASSE Nathalie

- d) deux représentants des communautés

Titulaires	Suppléants
En cours de désignation	En cours de désignation
En cours de désignation	En cours de désignation

e) deux représentants des communes

Titulaires	Suppléants
M. DE LUSTRAC Jean-Marc	Mme NEESER Mireille
Mme MORISSET-ROBERT Véronique	Mme JOUARON Pascale

4° Collège des représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale (3 titulaires et 3 suppléants)

a) un représentant de l'Etat

Titulaires	Suppléants
Mme PETITOT Chantal	Mme BLANC Karine

b) deux représentants des organismes de sécurité sociale

Titulaires	Suppléants
M. RINEAU Jean-François	Mme SAGNE Annie
M. LAVILLENIE Noël	Mme ETCHEVERRIA Nathalie

5° Personnalités qualifiées :

2 personnalités qualifiées	
Mme LAMOTHE-PELLETIER Delphine	Dr CADET Victor

Article 2 : Le reste de l'arrêté n°2016/11-0103 est inchangé.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication de faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux devant le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ;
- soit d'un recours hiérarchique devant Madame la Ministre des affaires sociales, de la santé ;
- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Article 4 : La Directrice adjointe de la Délégation départementale de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Charente.

Fait à Angoulême, le 14/02/2017

Pour le Directeur général
et par délégation,
Le Directeur de la délégation départementale
de la Charente,



Joël LACROIX